

## Synthèse de la CA du Grand Châtelleraut

Situé au Nord-Est du département de la Vienne, contigu à la CU du Grand Poitiers et porte d'entrée de la Nouvelle-Aquitaine sur l'autoroute A10 et la LGV, le territoire de contractualisation du Grand Châtelleraut correspond au périmètre de la communauté d'agglomération (CA). Composé de 47 communes et comptant 84 250 habitants en 2013, il est constitué autour de la Sous-Préfecture de Châtelleraut qui, avec Naintré, Cenon-s/Vienne et Antran, constitue un pôle urbain. Ce pôle urbain concentre près de la moitié de la population de la CA et les 2/3 des emplois. Dangé-Saint-Romain et Ingrandes constituent des pôles d'emplois secondaires également situés le long de l'A10.

La CA est une zone d'emploi à part entière, même si les échanges sont nombreux avec la communauté urbaine poitevine voisine avec laquelle elle fait système. Elle est bien desservie, traversée par l'autoroute A10 et la LGV qui la situent à 3h de Bordeaux et Paris par la route, 2h par le train. La proximité de l'aéroport de Poitiers fait bénéficier la CA de liaisons aériennes vers la Grande-Bretagne et Lyon.

### Une économie à dominante productive très éprouvée par la crise

L'économie locale présente un profil productif qui s'appuie notamment sur la présence d'entreprises de renom et de grands groupes lui conférant une forte spécialisation dans une diversité de secteurs d'activité industriels : *l'industrie du cuir et de la chaussure, la réparation-installation de machines et d'équipements, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, la fabrication de machines-equipements, l'industrie automobile, la fabrication de meubles et, dans une moindre mesure, l'industrie chimique et l'industrie du papier-carton.*

Le tissu économique a subi comme partout des mutations sur les 40 dernières années. Elles sont toutefois moins profondes que dans les territoires de référence<sup>1</sup>. Le poids de la sphère productive, largement prépondérant dans la CA en 1975, s'est réduit au profit de la sphère présenteielle, tournée vers la satisfaction des besoins de la population résidente et des touristes, mais dans des proportions moindres. La progression du poids de la sphère présenteielle provient surtout du dynamisme de cette sphère, bien que moins soutenu que dans les territoires de

---

<sup>1</sup> Les territoires de référence sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France métropolitaine hors Ile-de France) et la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains autour de pôles de 10 000 à 40 000 emplois.

référence, ainsi que du repli des emplois productifs exportateurs, quant à lui dans la moyenne.

La « grande récession », impulsée en 2008 par la crise financière internationale, est venue amplifier ce long processus de restructuration. Très fortement exposé aux cycles économiques récessifs (2008-2009 et 2011-2014), le tissu économique local n'a pas su tirer profit de la phase de reprise récente 2014-2016 pour recréer des emplois. Depuis 2011, la CA perd en effet des emplois salariés privés à un rythme soutenu. Au total, entre 2008 et 2016, elle a enregistré des pertes d'emplois intenses (- 9,7 %). La zone d'emploi de Châtelleraut est la zone néo-aquitaine qui a connu les plus fortes pertes, après la zone d'emploi de Villeneuve-sur-Lot. Peu de secteurs d'activité ont résisté à la crise. Seuls les secteurs *hébergement médico-social et social*, *les activités liées à l'emploi*, *la réparation-installation de machines et d'équipements*, *l'industrie du cuir et de la chaussure et la fabrication de produits métalliques* ont gagné un nombre significatif d'emplois salariés privés. A l'inverse, *l'industrie automobile*, *la construction*, *la métallurgie* ont été les plus durement touchés.

### Une situation sociale fragile

La population est peu qualifiée, qu'elle soit jeune ou plus âgée. Le Grand Châtelleraut est une des agglomérations néo-aquitaines qui compte la plus forte proportion de non diplômés et la plus faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.

L'ensemble des catégories sociales du territoire affichent des niveaux de revenu inférieurs aux moyennes régionale et nationale. Les écarts aux références régionales et nationales sont plus importants pour les catégories les plus aisées, dont le revenu est supérieur au revenu médian. Le taux de pauvreté (14,1 % en 2013) se situe entre le taux régional et le taux national mais tend à s'accroître plus rapidement qu'aux niveaux supra.

A l'inverse, le taux de chômage a retrouvé un niveau moyen après s'être envolé largement au-delà de la moyenne régionale de 2009 à 2015, et le niveau de précarité de l'emploi reste relativement modéré.

### Un modèle de développement qui montre des limites

Dans son processus de captation de revenus extérieurs, le territoire semble s'appuyer fortement sur les revenus productifs exportateurs et sur la base sociale et moins que la moyenne des territoires de contractualisation régionaux sur la base résidentielle.

Les revenus productifs exportateurs sont en effet surreprésentés, la sphère productive restant importante et employant proportionnellement plus d'actifs du territoire qu'en moyenne régionale. Il en est de même de la base sociale : la part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages est sensiblement plus élevée que la moyenne.

La base résidentielle apparaît sous-représentée, bien que les pensions de retraite occupent un poids moyen dans le revenu disponible des ménages. Les revenus pendulaires et les revenus touristiques sont en effet moindres qu'en moyenne dans les territoires de contractualisation néo-aquitains. Les actifs résidents travaillent moins souvent hors du territoire que la moyenne, « important » ainsi une masse de revenus susceptible d'être consommée sur le territoire inférieure. Plus nombreux sont les actifs extérieurs à la CA auxquels cette dernière offre des emplois, en raison de la fonction de centralité que joue la CA. Ils engendrent quant à eux une évasion de revenus pour le territoire. Malgré la proximité de la CU du Grand Poitiers et l'existence d'échanges à longue distance (Grand Paris), il est probable que la CA pourrait tirer davantage profit de ses échanges avec les autres agglomérations. Ils restent notamment timides avec la CU Tours métropole Val-de-Loire qui n'est qu'à 45 mn.

La densité d'hébergement touristique particulièrement faible traduit une captation de revenus touristiques congrue. L'offre touristique reste à développer et aussi à structurer. L'offre hôtelière est en effet peu qualifiée : 41 % des hôtels ne sont pas classés. Seuls 27 % des campings ont 3 étoiles ou plus. Les atouts du territoire restent peu lisibles bien que nombreux : centre thermal de La Roche-Posay, patrimoine culturel et architectural dont le village d'Angles-sur-l'Anglin et son site magdalénien, tourisme industriel, vallées de la Vienne, de la Creuse et de la Gartempe, réserve naturelle du Pinail ... Le tourisme d'affaire est également un volet à prendre en compte, de même que la proximité du Futuroscope, de la Touraine, du parc naturel de la Brenne ... en lien avec les atouts du territoire

La faible densité d'emplois présents privés constatée dans la CA (9,7 % en 2014, soit 3,6 points de moins que le taux régional et national) est probablement révélatrice d'insuffisances dans le processus de captation de revenus extérieurs. Tout en cherchant à consolider les activités productives exportatrices qui font la marque du territoire et contribuent de façon significative à l'apport de revenus au travers de la vente de biens et services à l'extérieur du territoire, des marges de développement sont donc à rechercher dans l'apport de revenus résidentiels que pourrait stimuler un développement de l'attractivité résidentielle et touristique de la CA. Il est également probable que la redistribution des revenus captés dans l'économie locale reste à optimiser, du fait d'une propension des ménages à consommer localement aujourd'hui défaillante. Le taux d'équipements et de services relativement sous-dimensionné encourage en effet une évasion commerciale.

## Un écosystème en question

Outre une optimisation du modèle de développement que ces constats appellent, des gains sont à rechercher dans la structuration et l'amélioration du fonctionnement de l'écosystème local. Les mauvaises performances économiques du territoire en termes d'évolution de l'emploi ne sont que pour une faible part imputables à une orientation sectorielle défavorable. Les pertes d'emploi semblent davantage relever de l'incapacité du territoire à mobiliser ses propres ressources et spécificités (effet local). Par ailleurs, les créations d'établissements pâtissent d'un manque de dynamisme. La capacité de coordination de l'écosystème local mérite d'être questionnée.

## Une attractivité démographique à construire

La croissance démographique timide depuis 1982 qui singularise la CA du Grand Châtelleraut parmi les CA de Nouvelle-Aquitaine résulte d'un manque d'attractivité manifeste. En effet le solde naturel est positif et plus élevé que la moyenne régionale, tandis que le solde migratoire est faiblement contributeur de 1982 à 2008. Sur la période récente 2008-2013, il est même négatif : les départs sont sensiblement plus élevés que les arrivées, engendrant des pertes de population. Selon des projections de population effectuées par l'Insee dans le cadre du projet de SCoT<sup>2</sup>, basées sur un scénario central qui reconduit les tendances nationales passées en matière de migrations, de fécondité et de mortalité, toutes choses égales par ailleurs, le solde migratoire resterait négatif jusqu'en 2020 et deviendrait positif au-delà. Il est d'autant plus nécessaire de favoriser dès à présent l'attractivité du territoire qu'il deviendrait alors le seul moteur de la croissance. En effet, le solde naturel se réduirait mécaniquement jusqu'à devenir nul à l'horizon 2020. Au global, au jeu de ces tendances croisées, en 2035, la population serait de même niveau qu'en 2013. Le vieillissement de la population, aujourd'hui peu prononcé, s'accélérerait.

Le manque d'attractivité actuel du territoire se traduit dorénavant et déjà par une baisse de la population active qui pénalise fortement les capacités de rebond du territoire, d'autant qu'elle s'accompagne d'un déficit de qualification de la population résidente. L'étude réalisée par l'Université de Poitiers à l'échelle de la zone d'emploi de Châtelleraut<sup>3</sup> fait d'ailleurs ressortir des difficultés de recrutement plus importantes dans cette zone qu'en moyenne régionale ou nationale.

---

<sup>2</sup> « Seuil du Poitou 2050 : un quart de population en plus », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n°8 52, janvier 2018

<sup>3</sup> « La zone d'emploi de Châtelleraut », mars 2018

Parmi les facteurs d'attractivité, les conditions de logement et le niveau d'équipement et de service du territoire sont majeurs. L'ancienneté du parc de logements et le niveau très élevé du taux de vacance ne sont pas favorables. Ils sont probablement symptomatiques d'une qualité du parc déclinante, mal adaptée aux besoins. Le niveau limité d'équipement du territoire, notamment pour les équipements et services les plus courants ne favorise pas non plus son attractivité. La bonne dotation en équipements sportifs, culturels et de loisirs, ainsi que la présence d'un parc locatif développé, notamment HLM, sont par contre des atouts.

### Des enjeux stratégiques

Face aux performances économiques déclinantes du territoire, la diversification du modèle de développement est essentielle tout en s'appuyant sur les atouts que représente la présence d'un socle industriel ancré et diversifié, ainsi que les compétences de conception-recherche qui l'accompagnent.

#### **Enjeu 1 : valoriser les ressources du territoire, accompagner les mutations technologiques et sociétales et renforcer la capacité d'innovation**

La consolidation des activités productives, agricoles comme industrielles, suppose de davantage valoriser les ressources locales et d'accompagner les mutations technologiques mais aussi sociétales, dans une approche durable (circuits courts, économie circulaire ...). Il s'agit aussi de stimuler toujours davantage la capacité d'innovation.

#### **Enjeu 2 : améliorer l'image du territoire du Grand Châtelleraut et créer une identité collective en s'appuyant sur les forces vives du territoire**

Développer l'attractivité du territoire constitue un enjeu également vital pour renforcer la captation de revenus et la diversification de leurs bases, dynamiser l'économie présentielle et renouveler la ressource en main d'œuvre. Elle suppose d'améliorer l'image du territoire vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi au regard des habitants. Il s'agit d'attirer de nouvelles populations, notamment des actifs, comme des touristes, en valorisant les atouts du territoire et en améliorant les facteurs d'attractivité (notamment logement, équipements et services).

#### **Enjeu 3 : Développer l'animation de l'écosystème châtelleraudais, moderniser les vecteurs de mobilités et de flux et favoriser les coopérations inter-territoires (Poitiers, Tours)**

Il convient enfin de consolider l'écosystème local dont les défaillances expliquent aujourd'hui une part conséquente des sous-performances économiques du territoire, de poursuivre l'effort engagé en termes de facilitation des recrutements par les entreprises et plus largement d'améliorer l'organisation territoriale pour faciliter les flux de mobilité, qu'il s'agisse de flux physiques ou numériques. La proximité de la CU du Grand Poitiers et les échanges domicile-travail nourris

qu'entretient la CA avec cette dernière appellent la mise en place de coopérations avec la CU en termes de développement économique, comme de politique de transport et d'habitat. A l'inverse, l'absence actuelle d'échanges avec la CU de Tours, dont le Grand Châtelleraut n'est pas plus éloigné, peut interroger sur les opportunités de développement que pourraient ouvrir des coopérations avec cette CU.